Envoyé en préfecture le 16/07/2026
Reçu en préfecture le 16/07/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20260708-DP_2026_062-DE

FOUGÈRES AGGLOMÉRATION

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE
DP_2026_062
Annule et remplace la DP_2026_047

Décision de la Présidente
DP_2026_062 - Vente du véhicule AQ-474-TQ – Service informatique

La Présidente,

Vu l'estimation de la société VALLEE MICKAEL GARAGE, en date du 1er avril 2026, du véhicule Renault Kangoo immatriculé AQ-474-TQ, à 500€HT,
Vu l'article L511-9 du CGCT visant les prérogatives du Président,
Vu l'article L2122-22 du CGCT autorisant la conclusion des ventes de biens mobiliers de gré à gré jusqu'à 4 600 €,
Vu la délibération n°2026-101 portant sur les délégations du conseil à la présidente et notamment celle visée à l'article L2122-22 du CGCT,

DÉCIDE :

- **D'ACTER** le prix de reprise du véhicule Renault Kangoo immatriculé AQ-474-TQ inscrit à l'inventaire sous le numéro 2010A2182A001, à hauteur de 600 €TTC estimé par la société VALLEE MICKAEL GARAGE.

- **D'APPROUVER** la vente du véhicule Renault Kangoo immatriculé AQ-474-TQ à hauteur de 500€TTC à la société VALLEE MICKAEL GARAGE, n° SIREN 501936538, domiciliée au 5 ZA la Massonnais 35133 LAIGNELET.

- **D'INFORMER** le conseil d'Agglomération lors d'une prochaine réunion du conseil.

Fait à La Selle-en-Luitré, le 8 juillet 2026

Alice LEBRET
Présidente

FOUGÈRES AGGLOMÉRATION